ouest france
Justice et Liberté

Éolien en mer : L'enquête publique est lancée en Normandie

Ouest France - 11 août 2015 - Mélanie LELION.

L'enquête publique pour la construction d'un parc éolien offshore au large de Courseulles-sur-Mer (Calvados) a commencé lundi. Des permanences se tiendront jusqu'en octobre dans les communes concernées.

Christian Tessier, président de la commission d'enquête et Jean-François Gratieux, membre de la commission.

Pendant deux mois, les habitants et les acteurs concernés par la construction d'un parc éolien offshore au large de Courseulles-sur-Mer pourront donner leur avis à la commission d'enquête, nommée par le tribunal administratif à la demande la préfecture du Calvados. Cette dernière, composée de cinq personnes, est chargée de rendre « **un avis favorable, défavorable ou favorable avec des réserves**... », indique Christian Tessier, président de la commission.

Le parc éolien offshore s'étendra sur 50 km2 et comptera 75 éoliennes. Le champ sera implanté à un peu plus de 10 km au large de Courseulles-sur-Mer. Un projet porté par EDF Énergies nouvelles avec le Danois, Dong Energy et l'Allemand wpd offshore. Pour le public, la commission a « **un rôle d'information**, indique Jean-François Gratieux, membres de la commission**. Mais aussi un rôle d'expression puisque l'on peut transmettre les observations du public.** »

« Si c'est un projet utile... »

Dans la salle du conseil de la mairie de Courseulles, quelques personnes sont venues dès le premier jour à la rencontre des commissaires enquêteurs. Comme Hubert et Geneviève, qui possèdent une résidence secondaire face à la mer, à Langrune.

Tous deux viennent chercher des réponses à leurs questions. « **On sait qu'il y a des éoliennes en Hollande, aux États-Unis, mais quand c'est devant chez soi, ça préoccupe un peu**, reconnaît Geneviève. On est venu pour se rassurer, mieux connaître l'impact qu'aura ce parc sur nos côtes. Tout est bien expliqué dans le dossier mis à notre disposition. On fait confiance. Si vraiment c'est un projet utile pour l'avenir de nos enfants... »

Jean-Luc et son épouse Martine, propriétaires d'une maison secondaire à Courseulles, sont aussi venus consulter les documents. Le projet les inquiète. « **On est contre le projet tel qu'il est. On voudrait que les éoliennes soient 10 km plus loin**... » Martine s'interroge, elle, sur l'impact que pourrait avoir ce champ d'éolienne sur le tourisme. « **Ce sont les plages du Débarquement, tout de même**... »

Des registres permettent aux habitants de transmettre leurs observations. Pour le président de la commission d'enquête, l'avis du public peut avoir un impact. « Un homme nous a dit ce matin que les câbles pourraient passer par un site archéologique et de chemins ruraux. Cette remarque sera transmise. Est-ce qu'elle sera prise en compte ou pas ? Ça, je ne peux pas le dire. »

Une trentaine de permanences comme celle-ci doivent se tenir jusqu'au 10 octobre. La commission aura ensuite un mois pour rendre son rapport au préfet.